

L'an dernier, on a dénombré plus de 500 varroas dans les deux-tiers des colonies lors du traitement hivernal, et ce malgré des traitements multiples. Ce printemps, les chutes naturelles sont déjà importantes dans certaines ruches. Vu cette situation inquiétante, il nous semble utile de consacrer cet Actu Api aux actions à mettre en œuvre dans votre rucher pour limiter les dégâts liés au varroa et aux virus qui y sont associés.

Une lutte efficace contre la varroase commence dès le début de la saison. Aujourd'hui, on ne peut donc plus attendre la fin de la récolte d'été pour démarrer la lutte, car le taux d'infestation des colonies peut déjà être trop élevé à cette période de l'année et risque d'hypothéquer le développement ultérieur de la colonie. Notre objectif doit être d'arriver avec une colonie forte présentant un niveau d'infestation bas car si, à ce moment, le taux d'infestation de la colonie par les varroas est élevé, les abeilles vont entrer affaiblies en hivernage.

Une solution consiste à alterner autant que possible différents types de traitements (biotechniques et médicamenteux). De cette manière, la lutte sera plus efficace et le développement d'une résistance sera entravé.

Pour mener à bien une telle lutte, il faut évaluer régulièrement le taux d'infestation de chaque colonie afin de pouvoir estimer la sévérité de la contamination par le varroa.

L'idéal est d'appliquer une stratégie de lutte groupée à l'échelle d'une même zone car, comme chacun le sait, une colonie fortement contaminée peut infecter d'autres colonies situées dans un environnement proche. La concertation avec tous les apiculteurs voisins sur une stratégie de lutte commune peut éviter ces ré-infestations.

DÉTERMINER LE TAUX D'INFESTATION PAR LE VARROA

L'efficacité de la lutte contre la varroase dépend fortement de la connaissance du taux d'infestation des colonies. Il est conseillé de déterminer ce taux trois fois par an. À cet effet, enregistrez la chute naturelle des varroas à chaque fois durant une période d'au moins 15 jours :

- en avril
- à la mi-juillet
- durant les 2 dernières semaines d'octobre

Notez précisément les résultats de ces dénombrements. Un fichier Excel <suivi varroas2013-nom.xls> est disponible sur le site www.cari.be dans les documents de la page Pathologie. Vous pouvez le remplir avec le programme Open Office (libre de droits) ou avec Excel.

Lors des traitements, il est fortement conseillé de suivre l'évolution des chutes d'acariens, ainsi vous aurez une idée de l'efficacité du produit. Les chutes doivent être importantes durant les premiers jours pour diminuer par la suite. Si ce n'est pas le cas, les contrôles doivent être poursuivis.

MÉTHODES DE LUTTE BIOTECHNIQUES

Plusieurs méthodes biotechniques sont disponibles pour vous permettre de limiter le nombre de varroas dès le début de la saison :

1 Traitement thermique

Un appareillage spécifique autrichien permet de monter la température des cadres de couvain pour tuer les varroas présents sans nuire au développement des nymphes. Il n'est utilisable que sur les cadres EHM, Kuntsch, Zander, Breitwabe et Langstroth pour l'instant. D'autres informations sont disponibles sur le site <http://www.varroa-controller.com>.

2 Élimination du couvain de mâles

C'est une technique efficace pour limiter la contamination par le varroa en début de saison. Appliquée correctement, cette technique atteindra une efficacité de 20 à 30 %. Pour cela, il suffit de laisser juste 2 à 3 cm de cire sous la tête d'un cadre placé en bordure du couvain (endroit où vous placerez une cire gaufrée). Si la population est déjà bien développée (\pm 5 cadres de couvain), les abeilles devraient le construire en mâles. Dès que l'essentiel du cadre est operculé, il faut le découper et le détruire. Ce cadre ne doit jamais rester plus de trois semaines dans la ruche. Cette manipulation peut éventuellement être répétée une seconde fois mais son efficacité sera inférieure. Si l'on dispose de cadres bâtis en mâles ou de cires gaufrées de ce type, le travail sera plus rapide.

3 Constitution de ruchettes

En mai ou juin en fonction du développement de vos colonies, vous pourrez prélever des cadres de couvain avec des abeilles dans les colonies trop peuplées qui risquent d'essaimer. Avec l'équivalent de trois à quatre cadres de couvain et deux cadres de réserves, en présence d'œufs, les abeilles vont débiter un élevage royal. Avant que la jeune reine ne pondre et que vous ayez le premier couvain operculé, vous aurez quelques jours sans couvain operculé dans la ruchette. C'est le bon moment pour réaliser un traitement. Vous pourrez éventuellement remplacer cette reine par une reine sélectionnée mais dans tous les cas, votre nouvelle colonie sera débarrassée de ses varroas et aura une jeune reine à sa tête. Elle devrait hiverner sans problème. Tous les varroas présents dans les cadres d'origine auront été extraits de la colonie de base.

4 Blocage de la reine

Cette technique prendra place dans le courant du mois de juillet. Plusieurs solutions d'encagement sont possibles à ce moment. L'idéal est de permettre de nombreux échanges entre la reine et les abeilles. On peut ainsi bloquer la reine sur un cadre qui sera détruit par la suite ou dans une cagette spéciale (provenance Italie).

Varroa, à suivre de près

Ed. resp. : E. Bruneau / CARI / Place Croix du Sud 4 / 1348 Louvain-la-Neuve



Idéalement, ce blocage devrait débiter vers le 21 juin, en tout cas le 15 juillet au plus tard. La reine doit être placée au cœur du nid à couvain pour éviter que les abeilles ne stockent trop de miel dans le corps.

Juste après la récolte de miel d'été, on peut avoir recours à une technique qui ne nécessite pas de recherche de reine mais qui implique de déplacer le corps. Elle consiste à isoler la reine et les abeilles dans une hausse à relâcher placée sur le plancher, sur laquelle on place une grille à reine et ensuite le corps. Une grande partie des abeilles vont remonter pour soigner le couvain. La reine va pouvoir pondre (relativement peu) dans cette hausse. Dès que l'ensemble du couvain présent dans le corps sera né (23 jours après l'isolement de la reine), on peut y remettre la reine, la hausse sera broyée de ses abeilles et le couvain sera détruit. Il faut réaliser un traitement avec un médicament qui touche toutes les abeilles. Un traitement à base d'acides organiques (vapeur ou pulvérisation mais pas de dégouttement) est recommandé car les abeilles ne sont pas en grappe.

Dans ces deux cas, la colonie se développera plus rapidement elle a atteint un stade sans aucun couvain. Elle se comporte alors comme un essaim que l'on enruche.

TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Pour les traitements médicamenteux, il faut attendre d'avoir terminé la dernière récolte de miel d'été. Il faut cependant commencer le traitement avant que les premières abeilles d'hiver ne soient nées (mois d'août).

Il est conseillé de n'utiliser que des produits enregistrés. Les médicaments sous prescription vétérinaire ne peuvent être délivrés que par le vétérinaire traitant ou par un pharmacien d'officine (sous prescription du vétérinaire). N'oubliez pas d'enregistrer toutes les informations relatives aux traitements administrés (dates, produits, dosage, etc.) comme indiqué dans le guide de bonnes pratiques apicoles.

- Débutez le traitement d'été immédiatement après la dernière récolte de miel (juillet). Un produit à base de thymol peut à cet effet être administré. Il ne nécessite pas de prescription vétérinaire et peut être obtenu en pharmacie. L'efficacité du traitement dépend fortement de facteurs environnementaux (en particulier la température). La diffusion du thymol est optimale entre 20° et 25°C (en-dessous, le produit ne diffusera pas, au-dessus, il s'évaporerait trop vite).

- Pour le traitement d'hiver (en l'absence de couvain - novembre/décembre/janvier), un produit à base d'acide organique (par exemple l'acide oxalique) peut être administré. À nouveau, la température ambiante influencera l'efficacité du traitement. Idéalement, le traitement doit être effectué à une température située entre 3 et 6 °C.

Prévoyez suffisamment tôt tous les produits nécessaires, pour que vous puissiez commencer les traitements à temps.

Actions au fil de l'année



PÉRIODE DE TRAITEMENT HIVERNAL

Novembre

Décembre

Janvier

Les traitements doivent absolument s'effectuer sans couvain operculé

Février

PÉRIODE DE TRAITEMENT ACIDE FORMIQUE

Mars

Traitement flash avec de l'acide formique

Traitement des cadres de couvain operculés qui contiennent 80 % des acariens

Avril

Retrait de l'équivalent d'un cadre de couvain lorsque la colonie est suffisamment développée



Caisson thermique
<http://www.varroa-controller.com/vc>

Mai

Production de ruchettes et traitement des ruchettes sans couvain

Juin

PÉRIODE DE TRAITEMENT D'ÉTÉ THYMOL - ACIDE FORMIQUE

Juillet

AOÛT



Comptage tous les 15 jours et continus durant les traitements

Traitement lorsqu'il n'y a plus de couvain operculé

Traitement à base de thymol qui doit couvrir deux cycles de couvain

- 1 Traitement thermique
- 2 Découpe de cadres à mâles
- 3 Constitution de ruchettes
- 4 Blocage de reine sans cage à reine